

Note aux correspondants

NOTE/06/10
14 juin 2006

PREMIÈRE SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Informations utiles pour la couverture de presse de la session

Le Conseil des droits de l'homme tiendra sa première session du lundi 19 juin au 30 juin 2006 à l'Office des Nations Unies à Genève.

L'ouverture de la session aura lieu dans la Salle des Assemblées le 19 juin et continuera dans cette même salle jusqu'au 23 juin. Le Conseil se réunira par la suite en salle XVIII du bâtiment E. Une galerie est réservée à la presse sur le balcon du 5ème étage, côté Lausanne et les correspondants sont priés de ne pas circuler dans la Salle des Assemblées pendant les séances.

L'information qui suit est destinée à faciliter le travail des correspondants accrédités.

La présente note fera l'objet de mises à jour si nécessaire.

Accréditation des correspondants

Les correspondants qui souhaitent obtenir une accréditation sont priés de fournir les photocopies des pièces suivantes : carte professionnelle en cours de validité, pièce d'identité ou passeport et lettre justificative émanant du rédacteur en chef de l'organe de presse au nom duquel l'accréditation est demandée. Ces documents doivent être adressés par fax à Mme Elena Ponomareva-Piquier, Chef de la Section de la presse et des relations extérieures, (numéro de fax +41(0)22 917 0073). Mme Ponomareva-Piquier peut être jointe au +41(0)22 917 23 36. Mme Dalmas-Fegli, Assistante à l'information, peut être jointe au +41(0)22 917 23 13.

Les badges sont à retirer à l'Unité d'identification de la Section de la sécurité et de la sûreté située à l'entrée du Palais des Nations, Portail Prégny.

Communiqués de presse des Nations Unies et comptes rendus de séances

Des communiqués de base en anglais et en français seront disponibles en salle de presse ainsi qu'au centre de documentation (bureau C.329).

Le Service de l'information des Nations Unies assurera une couverture complète et continue, en français et en anglais, des séances du Conseil. Les comptes rendus de chaque séance publique du Conseil seront mis à disposition en Salle de presse I et disponibles au centre de documentation, bureau C.329. Pour toute question concernant la couverture des réunions par le Service de l'information,

veuillez vous adresser à M. Thierry Potvin, éditeur (français) (+41(0)22 917 2311) ou Mme Dalia Baligh, éditrice (anglais) (+41(0)22 917 2310). Pour des renseignements sur la distribution des communiqués de presse en version papier, veuillez vous adresser à M. François Richer (+41(0)22 917 4359).

Tous les comptes rendus de séance du Service de l'information sont disponibles dès qu'ils sont finalisés, en anglais et en français, sur le site internet de l'Office des Nations Unies à Genève (<http://www.onug.ch/nouvelles>).

Liaison avec les médias

Le porte-parole du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, M. José-Luis Diaz, pourra être joint au +41 (0)22 917 92 42 (jdiaz@ohchr.org). Mme Praveen Randhawa peut également fournir une assistance aux correspondants; elle peut être jointe au 022 917 9602 (prandhawa@ohchr.org).

Mme Renata Sivacolundhu pourra fournir une assistance aux correspondants concernant l'organisation d'interviews avec les personnalités qui participent à la première semaine de session du Conseil des droits de l'homme. Mme Sivacolundhu peut être jointe au +41 (0)22 917 19 05 (sivacolundhu@un.org).

M. Rolando Gomez effectuera la liaison avec le Président de la première session du Conseil des droits de l'homme et le Bureau du Conseil. Il peut être joint au +41 (0)22 917 2326 (rgomez@unog.ch).

Centre des médias

Un centre des médias sera mis en place du 19 au 30 juin dans le hall 13/15 (2ème étage, Bâtiment A). Une vingtaine de places de travail sont mises à la disposition des correspondants munis d'une accréditation temporaire pour le Conseil. Le Centre de médias sera équipé d'ordinateurs avec connexion Wifi, de connexions pour laptop sur réseau, de prises électriques et de deux téléphones avec ligne locale.

Documentation

Les documents du Conseil seront mis à la disposition des médias dès leur parution en salle de presse I.

Pour de plus amples informations sur les documents, les correspondants sont invités à s'adresser au centre de documentation du Service de l'information, bureau C.329 (tel.: +41 (0)22 917 23 04 / 23 05).

Les documents relatifs au Conseil sont également disponibles, en français, en anglais et en espagnol, sur le site internet du Haut Commissariat aux droits de l'homme à l'adresse suivante : <http://www.ohchr.org/>

Conférences de presse

Des conférences de presse seront organisées au Palais des Nations pendant toute la durée du Conseil avec des hauts fonctionnaires des Nations Unies ainsi que des orateurs invités à s'adresser au Conseil et des représentants des États Membres. Ces conférences de presse seront annoncées sur le tableau en salle de presse I, sur le système d'annonce public interne et sur le site internet de l'ONUG (<http://www.onug.ch/nouvelles>).

L'accès aux conférences de presse est strictement réservé aux correspondants accrédités, à la seule exception des membres de délégation donnant la conférence de presse et des fonctionnaires du Service de l'information assurant sa couverture.

Couverture radio

Dès le dépôt de leur demande d'accréditation les correspondants radio sont priés de contacter Mme Yvette Morris, Chef de la Section de la télévision et de la radio au +41 (0)22 917 46 06 ou +41 (0)79 217 30 64.

Les studios radio des Nations Unies sont disponibles de 9 heures à 18 heures, sous condition de réservation préalable aux numéros de téléphones suivants : +41 (0)22 917 25 66/1077.

Des boîtes audio seront mises à disposition en Salle des Assemblées dans la galerie réservée à la presse et en salle XVIII.

Couverture télévision

Accès à la Salle des Assemblées

Le 19 juin et uniquement durant les cinq premières minutes de la session, les cameramen et les photographes auront accès au centre de la Salle des Assemblées. Les cameramen ne pourront filmer que caméra à l'épaule. Par la suite, les équipes de télévision pourront filmer de la galerie réservée à la presse située au balcon du 5ème étage, sur le côté Lausanne de la Salle. Des boîtes audio seront disponibles.

Accès à la Salle XVIII

Les équipes de télévision, accompagnées d'un membre du personnel des Nations Unies pourront faire des prises de vue générales de la salle. L'accès au centre de la salle sera limité à la télévision des Nations Unies et à une équipe de télévision à la fois. Cette équipe sera désignée par la Section de la télévision et de la radio. La priorité sera donnée aux équipes de télévision du pays de l'orateur qui s'adresse au Conseil.

Services

La télévision des Nations Unies fournira des enregistrements vidéo des déclarations en format Pal Betacam, DV et DVCAM aux chaînes de télévision intéressées et aux producteurs de documentaires. Les demandes de couverture devront être présentées par écrit, à l'avance. Toute demande de couverture, de réservation de studio et de transmission devra être adressée à :

Télévision des Nations Unies
bureau E.10,
Palais des Nations, 8-14 Avenue de La Paix
CH- 1211 Genève 10
Fax: 41 22 907 0031
E-mail : untv@unog.ch

Photographes

Les photographes s'installeront dans la salle de conférence aux emplacements désignés par le personnel de la Section de la télévision et de la radio. Des pools pourront être organisés si nécessaire.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Mme Yvette Morris (+41 (0) 22 917 46 06 ou +41 (0)79 217 30 64) ou Victor Fernandez (+41 (0) 22 917 9625).

Retransmission sur Internet

Le public pourra avoir accès par le biais de la retransmission sur Internet à toutes les séances publiques de la première semaine de la première session du Conseil des droits de l'homme (cette retransmission sur Internet se fera uniquement en langue originale).

Coordonnées utiles

Nom et fonction	Bureau	téléphone	Adresse électronique	n° fax
Marie HEUZÉ , Directrice, Porte-parole des Nations Unies à Genève	C.302	022.917 2302 079-333 2120	mheuze@unog.ch	022.917 0030
Elena PONOMAREVA-PIQUIER , Chef, Section de la presse et des relations extérieures	C.300	022.917 2336	eponomareva@unog.ch	022.917 0030
Rolando GOMEZ Liaison avec le Président et le Bureau du Conseil	C.315	022 917 2326 079 477 08 80	rgomez@unog.ch	022.917 0030
Renata Sivacolundhu Officier de liaison pour les interviews	C. 309	022 917 1905	sivacolundhu @un.org	022.917 0030
José-Luis DIAZ , Porte-parole de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme		022.917 7321 079-217 3009	jdiaz@ohchr.org	022.917 0353
Praveen RANDHAWA , Point focal pour le Conseil		022.917 9602 079-444 4145	prandhawa@ohchr.org	
Thierry POTVIN , Éditeur en langue française, couverture des réunions	C.307	022.917 2311	tpotvin@unog.ch	022.917 0030
Dalia BALIGH , Éditrice en langue anglaise, couverture des réunions	C.317	022.917 2310	dbaligh@unog.ch	022.917 0030
François RICHER , Préposé à l'information, distribution des documents de presse	C.331	022.917 4359	fricher@unog.ch	022.917 0165
Catherine FEGLI-DALMAS Assistante à l'information Accréditation des journalistes	C.323	022.917 2313 079-477 0865	cfegli@unog.ch	022.917 0073
Yvette MORRIS , Chef, Section de la radio et de la télévision	E.10-3	022.917 4606 079-217 3064	ymorris@unog.ch	022.917 0031
Luca SOLARI Ingénieur radio, Demandes de réservations	80	022.917.2566	lsolari@unog.ch	
François SUBIGER Ingénieur radio, Demandes de réservations	80	022.917 1077 076-593 5021	fsubiger@unog.ch	

Les correspondants assurant la couverture de la session du Conseil trouveront ci-après des numéros et autres coordonnées utiles:

(Pour les appels effectués dans l'enceinte du Palais des Nations, composez les 5 derniers chiffres commençant par 7; de l'extérieur de la Suisse, remplacez le «0» par «+41 22»)

* *** *

Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel